

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 118

14 novembre 2008 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

MOBILISATION

- 1 - Des nouvelles de la MMF République Démocratique du Congo
- 2 - Loi-cadre sur les violences : pétition et rassemblement le 25 novembre
- 3 - Pétition pour la défense de la gynécologie

TEXTES

- 4 - Contre-Sommet Migrations du 18 et 19 Octobre 2008
- 5 - Mariage forcé de Toulon : en finir avec ces violences !
- 6 - Collectif « Droits des femmes en danger »
- 7 - Somalie. La jeune fille lapidée n'avait que treize ans
- 8 - Conférence sur Geneviève Fraisse
- 9 - Prostitution des jeunes : quelles causes ? Quelles réponses ?

FILMS, LIVRES, SORTIES...

- 10 - Le GAMS vous conseille
 - 11 - Les Editions Talents Hauts
 - 12 - Le Cabaret des Insoumises
-

MOBILISATIONS

1 - Des nouvelles de la MMF République Démocratique du Congo

- *De la MMF France à la MMF République démocratique de Congo*

Chère Adèle, Chère Josephine, chères amies de République Démocratique du Congo

Nous voilà à peine rentrées dans nos paisibles demeures que l'actualité douloureuse de la guerre et des tensions qui frappent votre pays nous ramènent vers vous...

Sachez que nos pensées, notre amour, notre amitié vous accompagnent

Tenez-nous au courant pour que nous puissions donner de l'ampleur et un écho à vos souffrances, à vos luttes, à vos résistances, à vos espoirs

Avec tendresse, certaines de votre courage et de votre ténacité.

Amitié féministe et solidaire

- *Réponse de la MMF RDC* : Chères amies de la MMF France,

Votre message de reconfort nous va tout droit au cœur dans la situation très difficile où nous sommes venues tomber juste à notre retour de Vico. Avec la MMF nous nous sentons renforcées et nous pouvons vous dire que nous n'avons pas encore retrouvé nos enfants qui sont au Sud Kivu parce que Goma, la ville par laquelle notre pays est attaqué est un passage obligé pour arriver à Bukavu, le chef lieu de la province du Sud Kivu. Je suis encore à Kinshasa. Je vous écris à partir du bureau de Jeanine à Kinshasa. Adèle a tenté de partir pour rejoindre sa famille hier.

Nous avons rencontré notre Ministre du Genre, Famille et enfant avant hier pour lui faire part de l'action mondiale de la MMF au Sud Kivu en 2010. Elle a promu son plein soutien. Nous entendons poursuivre les contacts avec les responsables des institutions de notre pays.

Du 17 au 19 Novembre, nous organisons une restitution de la VIIème rencontre de la MMF de Galice au cours d'une rencontre destinée aux femmes venant de toutes les provinces de notre pays pour jetter les bases de la préparation de l'action globale mondiale de la MMF au Sud Kivu.

Nous vous tiendrons informer de toutes les étapes. En toute solidarité féministe Josée.

2 - Loi-cadre sur les violences : pétition et rassemblement le 25 novembre

Bonjour, Vous savez toutes et tous que le Collectif National Droits des Femmes va déposer les pétitions pour que la loi cadre soit inscrite à l'ordre du jour des assemblées parlementaires le 25 novembre, à l'Assemblée nationale. Toutes celles et tous ceux qui peuvent se libérer (c'est un mardi dans l'après-midi, l'heure exacte sera précisée ultérieurement) sont appelé-es à se joindre à nous pour que ce rassemblement soit le plus massif possible. Nous avons demandé un rendez-vous à Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale.

Pour déposer ces pétitions, il est nécessaire que les retardataires se dépêchent : envoyez le plus vite possible les pétitions papier au 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, et signez au plus vite sur Internet : <http://orta.dynalias.org/petition-violences-femmes>. Nous arrêtons la pétition sur le net jeudi 13 novembre car il y a du travail de bouclage à faire.....

Nous vous donnerons exactement le nombre de signatures, comme d'habitude, mais sachez qu'il va dépasser le chiffre de 15 000, ce qui est un beau succès !

D'autre part, il est urgent de s'inscrire pour le colloque sur colcadac@club-internet.fr et envoyer par la suite un chèque de 10€. Dépêchez vous, la salle Colbert ne contient que 200 places. Amitiés féministes. *CNDF*

3 - Pétition pour la défense de la gynécologie - rectificatif

La pétition pour la défense de la Gynécologie Médicale est à signer en ligne sur le site : www.cdgm.org/

TEXTES

4 - Contre-Sommet Migrations du 18 et 19 Octobre 2008 - Communiqué MMF France

Au cours des dernières décennies, les femmes ont été le moteur principal des migrations et en 2005, il y avait un peu plus de femmes immigrées que d'hommes partout dans le monde sauf en Asie et en Afrique. Contrairement aux idées reçues, le migrant d'aujourd'hui est une migrante, femme jeune, seule, dont la motivation principale est la recherche d'un travail et qui dans le pays d'accueil est employée de maison ou infirmière, alors qu'elle a souvent des qualifications supérieures. Ces migrantes prennent soin de nous et de notre santé. Notre société ne saurait se passer d'elles. Cependant, nombre d'entre elles, à cause des politiques restrictives d'immigration des pays riches, sont obligées de se tourner vers les filières d'immigration clandestines. Ce qui les rend plus vulnérables aux pires formes d'abus : la traite, le trafic, le travail forcé, la prostitution et l'esclavage qui ont connu un développement extraordinaire ces dix dernières années. Et pourtant d'après l'Organisation Internationale des Migrations, la migration contribue à l'émancipation des femmes qui gagnent en autonomie et en pouvoir décisionnel et leur permet de soutenir financièrement la famille et la

communauté restée au pays. C'est pourquoi même si ces femmes subissent de nombreuses discriminations contre lesquelles nous devons lutter avec elles, elles sont avant tout des actrices majeures des luttes en cours pour les droits des migrant-es, des luttes pour le développement et la solidarité internationale. Ce sont des citoyennes qui réclament leurs droits mais qui seront les premières touchées par la politique migratoire européenne actuelle, prototype du nivellement par le bas des politiques sociales. Après la création (2004) et le renforcement (Juin 2008) de l'agence Frontex (Frontières Européennes extérieures) , l'adoption de la "Directive retour" (Juin 2008), voici le Pacte européen sur l'immigration et l'asile , de plus en plus répressif . Sous prétexte de protéger l'Europe, ce Pacte veut augmenter les contrôles et les obstacles à l'entrée et lier le refus d'un pays au refus global, enfermer jusqu'à 18 mois les sans-papiers dans des camps pour mieux les expulser, leur interdire tout le territoire européen pendant 5 ans, instituer l'"immigration choisie" qui pille les cerveaux et la main d'œuvre du Sud et de l'Est. De telles politiques ne feront que créer encore plus de clandestin-es à la merci des réseaux de traite et de trafic des êtres humains, en majorité des femmes. Par ce Pacte, l'Europe nie les droits fondamentaux de ces femmes, de ces hommes, et même de ces enfants qui nous apportent leur dynamisme, leur jeunesse et leur force de travail. Dans cette Europe où circulent librement les capitaux, ne pourront entrer légalement que les migrant-es d'un pays tiers susceptibles d'apporter une main d'œuvre peu chère, flexible et qualifiée aux entreprises non délocalisables européennes. Au lieu d'une réelle politique de partenariat et de solidarité avec les pays du Sud, l'Union Européenne réveille les vieux réflexes de peur, d'égoïsme et de xénophobie. Les migrant-es des pays-tiers ne seront plus que des outils au service de notre économie. Dans le contexte actuel de crises financières, sociales, économiques, écologiques, énergétiques, alimentaires mondiales, fermer nos frontières aux victimes de ces crises que nous avons largement contribué à engendrer est non seulement d'une grande irresponsabilité, d'une intolérable inhumanité mais aussi à terme improductif et dangereux. Déconstruisons les discours dominants sur les migrations et replaçons au centre des préoccupations de l'Europe sociale les droits humains avec une attention toute particulière pour les droits des femmes. Une autre Europe est possible, sociale, ouverte, solidaire, à l'opposé de celle que nous propose Mrs Hortefeux et Sarkozy.

5 - Mariage forcé de Toulon : en finir avec ces violences ! Communiqué de Presse MFPP

Elle a 18 ans, elle est amoureuse mais sa famille a d'autres projets. Elle la séquestre, la torture pour la « punir » de cette insulte à la famille, de ce refus de soumission. Faits divers d'un autre âge ? Non, c'était à Toulon, hier, en novembre 2008, un drame parmi tant d'autres. Ces actes de violences inqualifiables sur cette jeune fille sont inexcusables et doivent être punis. Mais suffit-il d'encourager les victimes des tels actes à porter plainte comme le propose Mr Falco, maire de Toulon ? . Est-ce si simple ? Non.

L'expérience du Planning Familial montre que dans le cas de violence dans la famille et au sein du couple, porter plainte se double de réelles difficultés à faire face au chantage affectif, aux violences psychologiques, physiques ou économiques et, dans le cas présent, refuser un mariage est une chose, porter plainte contre ses propres parents en est une autre ! Le législateur l'a bien compris en portant la prescription des crimes sexuels à 20 ans après la majorité de la victime.

Mais, avant d'en arriver là, le chemin est long. Le Planning Familial, confronté à ces situations, tient à réaffirmer l'absolue nécessité de l'information et de la prévention, des jeunes certes,

mais aussi de leurs parents : le mariage est un choix, personne n'a le droit d'aller contre la décision d'un - ou plus souvent - d'une jeune, de décider à sa place.

Combien faudra t-il de jeunes filles violées, mutilées pour que l'on s'interroge sur les causes de ces violences et que l'on mette en place des politiques de prévention ? Combien faudra t-il de tels faits pour que soit garanti leur retour en France lors de mariages à l'étranger, que soit facilité la délivrance rapide de laissez-passer par les services consulaires, que soit concrètement soutenu le travail de terrain des associations, les seules actuellement à proposer des réseaux d'accueil et d'aide pour ces jeunes en situation de mariages forcés ?

Porter plainte ne suffit donc pas. La pénalisation des parents est une fausse bonne solution car la conséquence première serait une culpabilisation encore plus grande des jeunes filles qui ne les conduirait qu'à se taire ou à se résigner, prises dans une situation de conflit de loyauté.

Une seule voie possible donc : dénoncer ces violences inacceptables par des campagnes nationales relayées sur le terrain, notamment par des prises de position nettes de la part des Préfectures, par la formation des professionnels, et par des moyens affectés aux associations assurant le travail en réseau comme le fait Le Planning

Aujourd'hui, aider les jeunes filles à dire non, parce que c'est leur droit, parce que c'est leur choix, c'est dire oui au droit de toutes les femmes à décider de leur vie, à disposer de leur corps, et c'est refuser toutes les violences faites aux femmes.

6 - Collectif « Droits des femmes en danger » - communiqué de presse

Les 13 et 14 novembre à Lille se tiendra une conférence organisée dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne sur le thème « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, un enjeu économique face au défi démographique ».

A cette occasion les associations et partis membres du collectif « Droits des femmes en danger » souhaitent attirer une nouvelle fois l'attention du public et des responsables politiques sur les menaces qui pèsent sur la politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et les risques de démantèlement de la structure chargée de la mise en oeuvre de cette politique : le Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) constitué d'un service central et de son réseau de déléguées régionales et de chargées de mission départementales.

La Révision générale des politiques publiques (RGPP), qui s'attaque à l'ensemble des politiques publiques de l'Etat sans aucun dialogue social, propose, dans le domaine de l'égalité, un schéma qui met en péril l'approche transversale et partenariale de la France pourtant recommandée par l'Union européenne et les Nations Unies. Grâce à la mobilisation de l'intersyndicale du SDFE (manifeste du 4 avril), relayée par le collectif « Droits des femmes en danger » (conférence de presse du 13 mai, pétition en ligne, lettres ouvertes...), les déléguées régionales aux droits des femmes et à l'égalité ont été rattachées aux Secrétariats généraux pour les affaires régionales (SGAR). Elles conservent ainsi en théorie leur positionnement transversal. Mais déjà dans la pratique ce positionnement est menacé dans certaines régions. Dans les départements, le rattachement des chargées de missions départementales aux Directions départementales de la cohésion sociale ou aux Directions départementales de la population et de la cohésion sociale - selon les départements - fait peser une menace de dilution des missions « droits des femmes et égalité » dans d'autres thématiques ou de suppression pure et simple des postes de chargées de mission. Le service central, lui, doit être intégré, sous une forme encore à définir, dans la future Direction générale de la cohésion sociale. Après la disparition du site internet dédié aux droits des femmes et à

l'égalité, la suppression du Centre de documentation du SDFE, il s'agit de la disparition pure et simple du service central.

Ces différents positionnements territoriaux rendront impossibles le pilotage et la mise en oeuvre d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes efficace et cohérente.

Ces choix sont contradictoires avec la transversalité et l'interministérialité indispensables à une réelle prise en compte de l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques. Si ce scénario se confirme, les missions du service seront segmentées et confinées dans des approches thématiques cloisonnées et étanches : un petit bout dans la lutte contre les discriminations, un autre dans la lutte contre les violences... mais pas de politique d'égalité entre les femmes et les hommes et, de surcroît, une approche catégorielle des discriminations faites aux femmes !

Alors que l'ensemble des responsables européens en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes se réuniront à Lille les 13 et 14 novembre, le gouvernement français s'apprête à opérer un démantèlement du dispositif mis en place dans notre pays et à acter ainsi un véritable retour en arrière.

Le collectif « Droits des femmes en danger » soutient l'intersyndicale du SDFE dans son action et demande :

1. Que le personnel du SDFE, service central et réseau régional et départemental, soit associé à une véritable réflexion sur l'avenir du service et la politique mise en oeuvre.
3. La nomination d'un-e ministre d'Etat aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

7 novembre 2008

7 - Somalie. La jeune fille lapidée n'avait que treize ans - Communiqué Amnesty International

Amnesty International est en mesure d'affirmer que, contrairement à certaines informations publiées précédemment, la jeune fille lapidée cette semaine en Somalie était âgée de treize ans, et non de vingt-trois.

Aisha Ibrahim Duhulow a été mise à mort le lundi 27 octobre 2008 par un groupe de 50 hommes qui l'ont lapidée dans un stade de la ville portuaire de Kismaayo, dans le sud du pays, devant un millier de spectateurs. D'après ce qu'ont confié à Amnesty International certains des journalistes somaliens qui avaient affirmé qu'elle avait vingt-trois ans, cet âge était une estimation fondée sur son apparence physique.

Aisha Ibrahim Duhulow était accusée d'adultère en violation de la *charia* (loi islamique). Toutefois, son père et d'autres sources ont déclaré à Amnesty International qu'elle avait en fait été violée par trois hommes et avait tenté de dénoncer ce viol à la milice al Shabab qui contrôle Kismaayo, raison pour laquelle elle aurait été accusée d'adultère et placée en détention. Aucun des hommes qu'elle a accusés de viol n'a été inquiété.

« Il ne s'agissait pas de justice, pas plus que d'une exécution. Cette enfant est morte dans des conditions atroces, à la demande de groupes armés d'opposition qui contrôlent actuellement Kismaayo, s'est indigné David Copeman, responsable des actions sur la Somalie à Amnesty International.

« Nouvelle atteinte aux droits humains imputable aux belligérants en Somalie, cet homicide démontre une nouvelle fois qu'il importe de prendre des mesures à l'échelon international afin de recenser ces violences et de mettre sur pied une commission internationale chargée d'enquêter. »

Voici ce qu'a appris Amnesty International :

- L'un des journalistes qui a relaté la lapidation a déclaré qu'Aisha Ibrahim Duhulow était âgée de vingt-trois ans, uniquement en se basant sur son apparence physique. D'autres sources, dont son père, ont confirmé son âge réel à Amnesty International. - Selon son père, elle s'est rendue du camp de réfugiés d'Hagardeer, dans le nord-est du Kenya, à Kismaayo il y a trois mois seulement.
- Elle a été placée en détention par une milice dépendant des autorités de Kismaayo, constituées d'une coalition de milices claniques et al Shabab. Selon certaines informations, durant cette période, elle était profondément bouleversée, certains affirmant qu'elle était devenue mentalement instable.
- Un camion de pierres a été amené au stade afin de servir à la lapidation.
- [M1]D'après les nombreux récits de témoins oculaires parvenus à Amnesty International, au cours de la lapidation, des infirmières ont reçu l'ordre de vérifier si Aisha Ibrahim Duhulow était toujours en vie lors même qu'elle était à moitié enterrée dans le sol. Elles l'ont sortie du trou où elle avait été enterrée et ont déclaré qu'elle était encore en vie. Elle y a ensuite été remise pour que la lapidation puisse se poursuivre.
- Radio Shabelle a diffusé les propos d'un homme se faisant appeler Sheik Hayakalah : « *C'est elle qui est venue témoigner et elle a officiellement admis sa culpabilité, tout en ajoutant qu'elle était contente du châtement prévu par la loi islamique.* » Venant contredire cette version, plusieurs témoins oculaires ont déclaré à Amnesty International qu'elle se débattait pour échapper à ses gardiens et avait dû être conduite de force dans le stade.
- À l'intérieur du stade, certaines personnes venues assister à la lapidation ont tenté de sauver la vie d'Aisha Ibrahim Duhulow ; des membres de la milice ont alors ouvert le feu et abattu un garçon qui se trouvait là. Un porte-parole de la milice al Shabab aurait plus tard présenté des excuses pour la mort de l'enfant et ajouté que le milicien responsable serait sanctionné.

Complément d'information

Amnesty International fait campagne afin d'abolir la lapidation, la qualifiant d'horrible et d'atroce. L'homicide d'Aisha Ibrahim Duhulow illustre la cruauté de ce châtement, par nature discriminatoire envers les femmes.

Il importe d'appréhender les informations sur cet événement à la lumière du climat de peur que les groupes armés rebelles comme al Shabab ont instauré dans les zones qu'ils contrôlent en Somalie. Comme l'a déjà constaté Amnesty International auparavant, les représentants du gouvernement, les journalistes et les défenseurs des droits humains risquent d'être menacés de mort, voire assassinés, si al Shabab pense qu'ils ont émis des critiques à son encontre. Au travers de ces homicides, cette milice mène une campagne d'intimidation contre la population somalienne.

Depuis la mort d'Aisha Ibrahim Duhulow, plusieurs personnes ont expliqué à Amnesty International qu'elles avaient fui Kismaayo parce qu'elles craignaient de subir le même sort.

DEBATS, COLLOQUES, RÉUNIONS

8 - Conférence sur Geneviève Fraisse

Samedi 13 décembre de 14h à 16h, Jardin des Plantes, Auditorium de la Grande Galerie de l'évolution, M° Austerlitz, Monge, Censier ou Jussieu

L'Institut Émilie du Châtelet a le plaisir de vous inviter à la prochaine séance de son cycle de conférences : "Quarante ans de recherches sur les femmes, le sexe et le genre". Cette séance est consacrée à Geneviève Fraisse.

Geneviève Fraisse, philosophe, directrice de recherche au CNRS, ancienne députée au Parlement Européen, productrice à France Culture, présidente du Comité scientifique de l'IEC.

Lors de la fondation de la revue "Les Révoltes logiques" en 1975, elle a fait le pari de la pensée des femmes et de son histoire (Les Femmes et leur histoire, 1998). Elle est connue pour ses nombreux essais, depuis "Femmes toutes mains", essai sur le service domestique (1979) jusqu'au "Privilège de Simone de Beauvoir" (2008), en passant notamment par "Clémence Royer" (1985), "Muse de la raison", "la démocratie exclusive et la différence des sexes" (1989), "La Différence des sexes" (1996), Les deux gouvernements, la famille et la cité (2000) et Du Consentement (2007). Cela l'a amenée à travailler étroitement avec les historiennes, jusqu'à la synthèse de l'Histoire des femmes en Occident (1991, codirection du volume 4, XIXe siècle).

9 - Prostitution des jeunes : quelles causes ? Quelles réponses ?

Le jeudi 18 décembre 2008, de 14h00 à 18 h30, Hotel de Ville - Auditorium 5, rue Lobau - 75004 Paris

Vous recevrez une invitation dans les prochaines semaines. Cependant, vous pouvez d'ores et déjà nous confirmer votre venue par courriel à l'adresse suivante :

<mailto:seminaire18dec@paris.fr>

FILMS, LIVRES, SORTIES...

10 - Le GAMS vous conseille

Le GAMS vous conseille la lecture de l'ouvrage "Persécutions des femmes, Savoirs, mobilisations et protections", sous la direction de Jane Freedman et Jérôme Valluy Editions du Croquant, Collection Terra, novembre 2007

11 - Les Editions Talents Hauts

Depuis leur création en 2005, les Editions Talents Hauts publient des livres pour enfants qui tordent le cou aux clichés sexistes. Après des albums pour les petits, voici la collection "Livres et égaux", des romans pour les 6-10 ans porteurs d'un message anti-sexistes. Dans ces romans, les héros peuvent être des héroïnes, les mères peuvent être mères, et les pères des pères au foyer, les garçons peuvent jouer à la cuisines et les grenouilles battre les crapauds à plate-couture.

Editions Talents Hauts, 79 avenue Sainte-Marie, 94160 Saint Mandé - 0141931664
www.talentshauts.fr

12 - Le Cabaret des Insoumises créé par les femmes de Créteil en début d'année ouvre ses portes pour deux représentations exceptionnelles le Vendredi 21 Novembre à 20 h et le Samedi 22 Novembre à 17h au Centre Socioculturel Madeleine Rebérioux à Créteil.

Après avoir créé "Moi c'est Juliette, Roméo parti" en 2005 et 2006 et réalisé de nombreuses Vidéo Une minute sur les thèmes les plus divers dont celui des Insoumises, elles se sont lancées dans cette nouvelle aventure pour mettre en avant leur insoumission mais aussi leur joie de vivre et leur enthousiasme communicatif. Venez les voir et les encourager.

Si vous aimez le spectacle, dites-vous que le Cabaret est ouvert à toutes celles qui veulent les rejoindre, pour danser, chanter et dire la vie. Merci de faire suivre l'information à tous vos amis, vos contacts et votre famille. Les enfants sont aussi les bienvenus !